



COMPTE-RENDU CHSCT DU 26 JUIN 2020

Deux motions intersyndicales ont été lues à l'ouverture du CHSCT et adoptées à l'unanimité (voir pièces ci-jointes) :

- La première, alertant sur la dégradation continue des conditions de travail aux douanes suite à des incidents survenus entre collègues ;
- la deuxième relative aux travaux de réhabilitation de la cité administrative de Rouen.

Motion réhabilitation cité :

Avant l'intervention du directeur adjoint de la DDTM venu nous présenter la phase 0-1 du projet de la rénovation cité, la DRFIP rappelle que ce chantier est piloté par le préfet. Le directeur adjoint de la DDTM en charge du dossier aura toute latitude à répondre à notre demande de calendrier.

La CGT lui répond qu'elle était demandeuse d'un CHSCT commun qui a été refusé. Nous sommes aujourd'hui en CHSCT interministériel et ce projet concerne aussi les agents de la DRFIP. Il est donc normal d'interpeller notre direction.

Motion douanes (S)ONE:

Bien que la création d'une nouvelle application informatique appelée S)ONE pour la prise en charge des marchandises ne soit pas à l'ordre du jour de ce CHS, la CGT aborde ce sujet malgré l'opposition du président du CHS. Car pour celui-ci il n'y a pas de débat dans un CHS sur "un projet privé" pour les douaniers.

Pour la CGT bien au contraire il doit y avoir débat au CHS de ce projet qui concerne véritablement le bien être et la santé des agents, car cette nouvelle application informatique va impacter au quotidien la vie de plus de 150 douaniers des directions de ROUEN et du HAVRE. Ce qui est en cause comme le rappelle la CGT ce n'est pas le projet en lui-même bien que faire appel à une société privée pour la mise en place d'un outil informatique douanier est largement discutable, ce qui est en cause est la condition de mise en œuvre de cette application informatique avec des délais ultrarapides pour ne pas dire surréalistes pour les agents des douanes. En effet alors que S)ONE est un projet datant de 7 ans, la mise en place de cette application est prévue, concertation et formation comprises, début septembre, soit un délai ultra court de 2 mois et de surcroît en pleine période de congés et de covid19, on croit rêver...

Le président du CHS nous explique qu'il n'a rien pu faire des délais imposés par les actionnaires de la SOGET (société privé concepteur de S)one). C'est donc le PRIVE qui dicte sa Loi à l'administration des douanes. De nombreuses questions demeurent : depuis

7 ans que S)ONE est en chantier, pourquoi la DI est elle restée inerte sur les besoins de ces services devant être matérialisés dans cette application ? Qui a géré ce dossier dans notre administration ? Pourquoi en est on arrivé là à une telle précipitation qui va augmenter le mal être des agents des douanes ? La CGT s'interroge sur de tels dysfonctionnements qui auront des conséquences encore une fois néfastes sur les agents...

1) REHABILITATION CITE ADMINISTRATIVE :

Lors de sa présentation, le directeur de la DDTM précise que les travaux concernent tous les agents.

Etat des lieux : suite à la pandémie COVID la reprise du chantier s'est effectuée le 2 mai (fermeture et désamiantage du bâtiment A, déplacement système incendie, déplacement accueil St-Sever relocalisé côté Seine, libération des bâtiments A et B courant juillet, fermeture d'un certain nombre d'espaces dont la cafétéria et une salle de restauration dernière semaine de juillet. Seules 280 places seront maintenues lors de la phase travaux. Installation d'une sapine côté Seine et opération tiroir concernant les archives

La CGT se félicite d'entendre que les travaux concernent tous les agents et réitèrent sa demande de CHSCT commun. Elle demande que des messages soient envoyés aux agents dès que les changements impactent les conditions de vie au travail.

Restaurant inter-administratif AGRIA : 480 places seront disponibles après les travaux .. Sachant que la cité administrative devrait accueillir 500 agents supplémentaires, nous sommes en droit de nous poser la question : comment les recevoir à l'AGRIA ? L'objectif est d'accueillir 1200 rationnés en respectant le taux de rotation de 2,5 tel que le prévoit le code du travail. Aujourd'hui, l'AGRIA accueille à peine 800 convives. Le mobilier sera changé, le dimensionnement des circuits de circulation correspondra aux normes restauration ne recevant pas de public.

Nous sommes surpris par le nombre de places annoncé, car nous avons connaissance de la perte de 76 places réduisant ainsi la capacité d'accueil. Nous avons appris lors du dernier du dernier CDAS, qu'un cabinet d'étude était intervenu pour vérifier la faisabilité et la réalité du projet Bouygues.

A la question des organisations syndicales : le président de l'AGRIA a-t-il validé le projet global du restaurant inter administratif , notre interlocuteur nous répond qu'il a validé l'aménagement intérieur et extérieur.

Nous demandons à être destinataires du rapport du cabinet d'étude, la communication de l'avant-projet Sommaire (APS) de l'avant Projet Définitif (APD) et des éléments transmis par la DRFIP à la préfecture (surfaces et nombre d'agents qui nous permettront de déterminer le respect des surfaces par agents, nombre d'Open-Space notamment après la pandémie COVID 19 ainsi que le nombre de services extérieurs devant intégrer la Cité.

La direction accepte de nous communiquer les éléments ?
Pour les APS et APD le directeur adjoint de la DDTM note.

L'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) rappelle qu'il ne faut pas uniquement raisonner en termes de surface patrimoniale (12m²/agent), mais bien vérifier que les 10m² par agent de l'espace travail soient respectés.

3) POINT OBLIGATOIRES :

Registres Santé Sécurité au Travail :

Trésorerie Dieppe Municipale : suite à l'apparition de champignons sur les murs, la direction va vider le bureau pour appliquer un traitement fongique et améliorer le chauffage.

SIP Dieppe : suite à un problème de radiateur **et l'intervention de la CGT**, la DRFIP fera intervenir le chauffagiste sur les deux sites (trésorerie et SIP)

Equipement Protection Individuel (EPI): Suite à plusieurs annotations sur le registre CHS concernant le nettoyage des EPI, l'inspecteur ISST rappelle les règles prévues par le code du travail en la matière : c'est à l'employeur de laver les EPI qu'ils soient collectifs ou individuels. Cette règle n'étant pas respectée dans les directions régionales des douanes de Normandie.

La CGT demande que notre administration se conforme au code du travail. Les EPI individuels de chaque agent devront être ainsi lavés par l'administration.

Accidents de services :

un nombre important d'accidents de service pour les agents de la BSEN inquiètent fortement la CGT. **Pour la CGT une réflexion doit être instaurée au CHS sur ce service notamment sur l'état de fatigue potentiel de ses agents conduisant à une augmentation importante d'accident de services.**

Fiches de signalement :

Suites aux problèmes graves relatés par les fiches de signalement dans l'administration des douanes, le président du CHS nous informe qu'en septembre ou octobre sera embauché un psychologue dans la DI de Normandie.

La CGT a fait part au président du CHS de graves problèmes notamment relationnels dans certains services de la DR du HAVRE mettant en péril la santé des agents. Nous attendons des réponses urgentes afin de solutionner ces problèmes et il nous apparaît que la solution du président de séance consistant en l'embauche d'un psy demeure bien trop éloignée et trop tardive.

Suivi des propositions et avis du CHSCT :

La CGT souhaite savoir où en sont les attestations de présence du 26 et 27 septembre suite à l'incident LUBRIZOL.

Le président du CHS nous annonce que les douanes ont effectués le recensement. A L'INSEE, la procédure était en cours. Pour la DRFIP, ce n'était pas une priorité.

Suivi de l'enquête suite au suicide de Pascale Collin : elle devrait reprendre avant la mi-septembre.

4) POINT COVID :

le président du CHS est en attente d'instructions sur l'après période crise sanitaire. Pour le PIF/PEC qui est un endroit confiné, il nous informe qu'une réflexion est en cours en rapport avec le BREXIT : soit la construction d'un nouveau PIF/PEC avec un guichet unique sera réalisée soit une réinitialisation des lieux. A suivre donc...Le port du masque en attendant restera obligatoire dans ce milieu actuel confiné.

Pour la DRfIP :

80 % d'agents en présentiel et en télétravail au 23/06.

54 agents sont actuellement en ASA.

Le médecin de prévention nous précise que les agents considérés atteints d'une Affection Longue Durée et qui ne se sont pas encore manifestés doivent aller sur le site de la CNAM pour compléter une attestation. Les autres agents doivent prendre rendez-vous chez leur médecin traitant pour se faire délivrer un certificat d'isolement. Les médecins de prévention gèrent les agents qui souhaitent reprendre le travail.

Les organisations syndicales ont condamné une nouvelle fois les décisions prises par le gouvernement. Alors que les collègues se sont investis lors du plan de continuité d'activité et du plan de reprise d'activité, l'adoption d'une ordonnance sur la suppression de jours d'ARTT et de congés, l'octroi d'une prime à certains agents, la fin du gel de l'écrêtement à partir du 11 mai ... sont autant de décisions qui risquent d'impacter fortement le collectif de travail ainsi que les conditions de travail.

5) BUDGET :

Les dépenses COVID d'un montant de 117 237 euros correspondent à 64 % du budget engagé et 47 % du budget disponible (245 089 euros).

6) PROBLEMATIQUE SECURITE INCENDIE PCRP DU HAVRE :

A ce jour, 2 recommandations ne sont pas satisfaites, la temporisation et le remplacement de la porte. La CGT a demandé si le déménagement du PCRP au 3^e étage était d'actualité. La direction nous a répondu que ce sujet était toujours à l'étude.

Pour la CGT, réunir les services de contrôle au même étage pourrait conduire à de nouvelles tensions entre collègues.

7- SYCOSCAN BSEC : le permis de construire a été déposé, l'aval de la DG est attendu. Les travaux devront débuter la semaine prochaine. Un calendrier plus précis sera présenté au prochain CHS

Démission du président du CHS : à la fin de la séance du CHS, Mr BALZAMO nous annonce, devant une assistance médusée qu'il a démissionné du CHS sans nous expliquer les raisons. Par qui sera présidé ce CHS dans le futur ? Cette démission contribue à augmenter encore notre inquiétude sur l'avenir du CHS dont le désengagement des représentants de l'administration n'est pas de bonne augure pour les agents des finances.